

CIVILISATION

PROGRESSIVE

DU FRANÇAIS

CORRIGÉS

CLE
INTERNATIONAL

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

Chapitre 1 L'HEXAGONE

— LE RELIEF p. 9

- 1 2 • 4 • 1 • 5 • 3 • 6.
- 2 • Les montagnes : 5 - 4 - 1 - 2 - 3 - 6 - 7 • Les plaines : 8 - 9.
- 3 • Les Pyrénées • les Alpes.
- 4 1. Paris - 2. Nantes - 3. Toulouse - 4. Bordeaux. - 5. Strasbourg - 6. Lyon.
- 5 • La Seine • la Loire • le Rhône • le Rhin • la Garonne.



— LE CLIMAT p. 11

- 1 • L'été : chaud, ensoleillé, sec • L'automne : pluvieux, froid • L'hiver : froid, rude, enneigé • Le printemps : pluvieux, doux.
- 2 • Frais, fraîche • doux, douce • chaud, chaude • pluvieux, pluvieuse • humide • brumeux, brumeuse • ensoleillé, ensoleillée • enneigé, enneigée.
- 3 • Chaud • humide • rude • violent.
- 4 • Le mistral • la tramontane.
- 5 Nord : il fait un temps ensoleillé/il fait du soleil. - Est : il fait du brouillard. - Ouest : il fait un temps nuageux/il y a des nuages. - Centre : il y a des éclaircies et il pleut. - Midi : il fait un temps orageux/il y a des orages. - Alpes : il neige. - Massif central : il fait un temps pluvieux/il pleut, et il y a des orages.
- 6 Beaucoup de tableaux du célèbre peintre impressionniste Claude Monet (1840-1926) représentent les effets de la lumière sur la Seine et sur les paysages entre Paris et la Manche.

— LES PAYSAGES p. 13

- 1 • Le Midi (paysage méditerranéen) • le Nord (surtout le Bassin parisien, la Beauce et la Flandre) • la vallée du Rhône • la Champagne, la vallée du Rhône • la Brie, les Alpes.
- 2 Dans la région méditerranéenne, des champs d'oliviers et des terres cultivées (vigne, légumes) se trouvent entre des collines sèches recouvertes de petits arbres et de buissons touffus (le maquis). Des arbres comme le chêne, le pin et le cèdre, le mimosa (jaune) et le laurier (rose) ainsi que les champs de lavande bleue (*voir photo p. 32*) donnent sa couleur au paysage. Le laurier, le romarin et le thym ont une odeur agréable et sont utilisés en cuisine comme aromates.
- 3 • Les paysages du Nord sont ouverts, ce sont des paysages de grands espaces. • Les paysages du Centre et de l'Ouest sont fermés, ce sont des paysages de bocages. • Le paysage méditerranéen est un paysage de petits massifs (collines) et de champs d'oliviers.
- 4 Dans le Nord, les maisons sont regroupées dans le village. Dans le Centre, les maisons se trouvent dans des fermes isolées. Dans le Sud, les villages sont perchés sur des collines.
- 5 Consulter : www.ville-castelnaudary.fr.

Chapitre 2 LA POPULATION

— LE PEUPEMENT p. 15

- 1 Les Grecs et les Gaulois (aux VIII^e et VII^e siècles av. J.-C.) – les Romains menés par Jules César (de 58 à 52 av. J.-C.) – les Celtes et les Francs (aux V^e et VI^e siècles apr. J.-C.) – les Arabes (au VIII^e siècle) – les Vikings (au IX^e siècle).
- 2 Les deux grandes civilisations occidentales de l'Antiquité sont la civilisation grecque et la civilisation romaine. Les Grecs, venus s'installer sur la côte méditerranéenne, ont fondé Massalia (VI^e siècle av. J.-C.). La ville, prospère, s'appelle ensuite Marseille. Après que l'armée romaine de Jules César a envahi la Gaule et a vaincu le chef gaulois Vercingétorix à Alésia (52 av. J.-C.), la civilisation latine fait son entrée en France.
- 3 Les divers peuples qui ont envahi la France avaient des tempéraments et des comportements différents. Le mélange des envahisseurs successifs avec les gens déjà installés en France a donné sa complexité et ses contradictions au caractère français. On peut donc expliquer les différences régionales du caractère français par les invasions étrangères au cours de l'histoire.

— L'IDENTITÉ p. 17

- 1 La nationalité – le nom – le(s) prénom(s) – le sexe (M : masculin, ou F : féminin) – la date de naissance (Né(e) le...) – le lieu de naissance (Marseille ; 13 est le numéro du département où se trouve la ville de Marseille) – la taille (1,60 m : cette femme mesure un mètre et soixante centimètres) – la signature (le titulaire est la personne qui est propriétaire de la carte d'identité).
- 2 Les trois indications sont : Union européenne, République française, passeport. Ces indications sont traduites dans la langue des autres pays de l'Union européenne.
- 3 Le « tricolore » est un drapeau composé de trois couleurs : le bleu, le blanc et le rouge.
- 4 La fête nationale du 14 juillet est une grande fête populaire pour tous les Français. Elle rappelle la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, les débuts révolutionnaires de la République française et la devise républicaine : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle célèbre l'unité de la nation.
- 5 Ces lieux symboliques représentent la grandeur de la France et de sa langue (le château de Versailles, l'Arc de triomphe, la tour Eiffel, l'Académie française) ; les héros et les héroïnes nationaux (le Panthéon) ; le courage des Français pendant les invasions étrangères (le mur des Fédérés, Verdun, le mont Valérien) ; l'influence des valeurs chrétiennes (la cathédrale Notre-Dame de Paris) ; le sacrifice pour la nation (le tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe).

- 6 La liberté (y compris la liberté de réunion, d'expression et de culte) et l'égalité devant la loi de tous les citoyens sont les principes fondamentaux de la démocratie. Aujourd'hui, on utiliserait le mot « solidarité » plutôt que « fraternité » pour exprimer le concept d'aide mutuelle que les citoyens se doivent dans une démocratie.

◆ À SAVOIR

La France « black, blanc, beur » : le drapeau « bleu, blanc, rouge » a servi de modèle pour l'expression « black, blanc, beur » qui, à l'image des joueurs de l'équipe française de football victorieuse lors de la Coupe du monde de 1998, caractérise la société française multiculturelle d'aujourd'hui. « Black » symbolise les Français venant de l'Afrique noire. On appelle « beurs » les enfants de parents immigrés du Maghreb (le Maroc, l'Algérie, la Tunisie).

— L'ESPRIT FRANÇAIS p. 19

- 1 Son organisation logique (par exemple une dissertation est organisée en trois parties : thèse, anti-thèse, synthèse), sa clarté (les idées claires), sa brièveté (la concision), l'importance accordée à la forme (par rapport au fond), l'amour de la langue et les jeux avec les différents sens d'un mot.
- 2 L'humour repose sur l'intrigue ou le scénario, le comportement des personnages, le jeu des acteurs dans des scènes amusantes, le dialogue vif et spirituel.
- 3 Un trait d'esprit est une formule brève et brillante qui met en valeur l'usage des idées et des mots. Les premières citations illustrent l'amour de la langue et l'importance de la parole en France (Claudel, Daninos, Voltaire), ainsi que le caractère unique de la langue (Novarina). Les autres citations illustrent le scepticisme (P. Dac, G. Leroux), le caractère paradoxal (Ionesco) des Français, leur individualisme aussi (A. de Coigny). Victor Hugo souligne la différence entre l'âme française symbolisée par Jeanne d'Arc (héroïne de la France) et l'esprit français illustré par Voltaire (écrivain et philosophe du XVIII^e siècle). L'intelligence, la drôlerie et la vivacité caractérisent ces citations.

◆ À SAVOIR

Le jardin « à la française » : conçu par André Le Nôtre (1613-1700) qui a dessiné les jardins du château de Versailles, le jardin « à la française » est caractérisé par ses formes géométriques.

Chapitre 3 LES RÉGIONS

(Voir aussi la carte des régions en page de couverture, au début du livre.)

— L'ÎLE-DE-FRANCE p. 21

- 1 Paris, sa banlieue (les trois départements blancs sur le dessin) et quatre départements (en bleu sur le dessin) forment l'Île-de-France. Cette région n'occupe que 2,2% de la superficie de la France, mais 18,7% de la population y habite, et même 21,2% de la population active. Car l'Île-de-France a une importance économique énorme : l'essentiel des pouvoirs économiques et politiques s'y concentre. L'illustration montrant les huit départements présentés comme les pétales d'une fleur est le logo de l'Île-de-France.
- 2 Vous prenez le RER B de Roissy-Charles-de-Gaulle à la station Saint-Michel dans Paris. Là, vous prenez la correspondance avec le RER C pour aller à Versailles.
- 3 Le RER est un moyen de transport public très rapide qui relie les différentes parties de la région parisienne. Les lignes du RER traversent Paris et croisent les correspondances avec le métro parisien. Les Parisiens et les Franciliens (habitants de l'Île-de-France) peuvent donc se déplacer rapidement dans Paris et dans la région parisienne, en évitant les embouteillages sur les routes.

- 4 Par sa population (21,2% de la population active) et par son poids économique (29,3% du PIB de la France), l'Île-de-France domine les autres régions. Le réseau national des transports est concentré sur Paris. L'Île-de-France est le principal centre intellectuel, culturel et scientifique (29,8% des effectifs universitaires), et Paris est la première destination touristique au monde.

— L'OUEST p. 23

- 1 • **Les paysages** : la côte et la lande bretonnes, les pâturages et les champs de culture de la Normandie, les vignobles du Pays de la Loire. – **Les principales villes** : Bretagne : Rennes, Brest ; Normandie : Rouen, Caen, Le Havre ; Pays de la Loire : Nantes, Saint-Nazaire. – **La vie économique** : le tourisme, la balnéothérapie, les télécommunications, les activités tertiaires. – **L'agriculture** : élevage de porcs, lait et fromages, polyculture, vigne (Pays de la Loire), pêche (Bretagne). – **L'industrie** : agroalimentaire, automobile, pétrochimie, construction navale. • **Sites naturels** : ports, plages des villes balnéaires, falaises d'Étretat. – **Sites historiques et culturels** : le Mont-Saint-Michel, la ville de Saint-Malo, les châteaux de la Loire, les plages du Débarquement en Normandie et le Mémorial de la Seconde Guerre mondiale à Caen. • **À manger** : les crêpes, le camembert (fromage), les biscuits de Nantes. – **À boire** : le cidre, les vins du Pays de la Loire.

- 2 Consulter les sites Internet : • le Mont-Saint-Michel : www.mont-saint-michel.net
• Les châteaux de la Loire : www.lvo.com

— LE NORD p. 25

- 1 • **Les paysages** : les plaines basses de la Flandre, les plateaux de Picardie avec d'immenses champs de céréales, des vignobles (en Champagne). – **Les principales villes** : Lille, Amiens, Châlons-en-Champagne, Reims. – **La vie économique** : commerce avec les pays européens voisins, production céréalière, vente par correspondance, champagne. – **L'agriculture** : blé, orge, pommes de terre, betteraves, vin. – **L'industrie** : autrefois le charbon, la sidérurgie, le textile ; aujourd'hui le verre domestique, le tissage de laine, l'agroalimentaire. • **Sites naturels** : la baie de Somme et les dunes des plages de la Manche. – **Sites historiques et culturels** : Verdun (site, en 1916, de la bataille la plus sanglante de la Première Guerre mondiale), les cathédrales gothiques, les beffrois, les châteaux de Chantilly et de Compiègne. • **À manger** : les bêtises de Cambrai (bonbons à la menthe blancs, rayés jaune), les pommes de terres en gratin. • **À boire** : la bière (dans le Nord-Pas-de-Calais), le champagne.

- 2 • Les cathédrales gothiques : www.amiens.com
• Le beffroi d'Arras : www.ville-arras.fr

— L'EST p. 27

- 1 • **Les paysages** : le vaste plateau de Lorraine, la plaine d'Alsace, le massif des Vosges, les montagnes de Franche-Comté, des forêts, des lacs, des vignobles (en Alsace, en Franche-Comté et en Bourgogne). – **Les principales villes** : Metz, Nancy, Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Besançon, Dijon, Beaune. – **La vie économique** : le commerce avec l'Allemagne, le vin et la bière, les industries innovantes. – **L'agriculture** : élevage, polyculture, lait, vin. – **L'industrie** : agroalimentaire, automobile, mécanique, industries du verre et du cristal. • **Sites naturels** : les Vosges, le Jura, le Rhin qui sépare la France et l'Allemagne. • **Sites historiques et culturels** : la place Stanislas de Nancy, la cathédrale gothique de Strasbourg, le Parlement européen de Strasbourg, la chapelle de Ronchamp, les Salines royales d'Arc-et-Senans, la cathédrale romane d'Autun, la cathédrale gothique d'Auxerre, les Hospices de Beaune. • **À manger** : la quiche lorraine, la tarte aux prunes, la choucroute alsacienne, le comté (fromage), la moutarde, le pain d'épice. – **À boire** : la bière, les vins blancs d'Alsace, les vins rouges et les vins blancs de Bourgogne.

- 2 • La place Stanislas de Nancy : www.ot-nancy.fr
• La cathédrale de Strasbourg : www.strasbourg.com/indexf.html
• La chapelle de Ronchamp : www.ronchamp.com
• Les Hospices de Beaune : www.beaune.com

— LE CENTRE p. 29

- 1 • **Les paysages** : la plaine de la Beauce, la vallée de la Loire, la côte atlantique, le plateau de Millevaches dans le Limousin, le Massif central. – **Les principales villes** : Orléans, Tours, Poitiers, La Rochelle, Limoges, Clermont-Ferrand. • **La vie économique** : l'agriculture, le tourisme, le thermalisme, la production de cognac. – **L'agriculture** : les céréales, les cultures spécialisées de la vallée de la Loire, l'élevage, le bois, le vin de la Loire, le cognac de Charente. – **L'industrie** : les industries agroalimentaire et pharmaceutique, les pneus (Michelin), la porcelaine de Limoges, les bateaux de plaisance. • **Sites naturels** : la Loire (le fleuve le plus long de France), les plages en Charente, les puys (montagnes volcaniques) du Massif central. – **Sites historiques et culturels** : les églises romanes, le Futuroscope de Poitiers. • **À manger** : le bœuf du Limousin, le mouton, le fromage bleu d'Auvergne. – **À boire** : les vins de la Loire (le saumur, le saumur, le bourgueil), le cognac.
- 2 • Le Futuroscope de Poitiers : www.futuroscope.fr.
• Les églises romanes de Poitiers : www.mairie-poitiers.fr
• Le Puy-de-Dôme près de Clermont-Ferrand : www.puy-de-dome.net

— LE SUD-OUEST p. 31

- 1 • **Les paysages** : la forêt de pins des Landes et les plages atlantiques, les montagnes des Pyrénées, les vallées de l'Adour, de la Garonne et de la Dordogne, le plateau du Larzac, le gouffre de Padirac. – **Les principales villes** : Bordeaux, Biarritz, Pau, Lourdes, Toulouse, Albi, Cahors, Périgueux. – **La vie économique** : les vins de Bordeaux, l'aéronautique, le bois, le tourisme. – **L'agriculture** : les vignobles, le maïs, l'élevage (moutons), la polyculture. – **L'industrie** : les industries de haute technologie (aéronautique et aérospatiale), l'électronique, l'agroalimentaire. • **Sites naturels** : le cirque de Gavarnie (Pyrénées), le gouffre de Padirac (près de Rocamadour). – **Sites historiques et culturels** : la grotte préhistorique de Lascaux, les bastides (villes fortifiées du Moyen Âge), Lourdes (sainte Bernadette). • **À manger** : le foie gras, le confit de canard, le cassoulet toulousain, l'omelette aux truffes, les huîtres. – **À boire** : les vins de Bordeaux, de Cahors et du Pays basque.
- 2 • La grotte de Larzac : www.grotte-de-labeil.com
• La cathédrale d'Albi : www.mairie-albi.fr
• Lourdes : www.lourdes-france.com

— LE GRAND SUD p. 33

- 1 • **Les paysages** : la vallée du Rhône, les Alpes, les plages de la Côte d'Azur, du Languedoc-Roussillon et de Corse, les vignobles. – **Les principales villes** : Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Nice, Marseille, Toulon, Montpellier, Narbonne, Perpignan, Ajaccio. – **La vie économique** : le tourisme en hiver et en été, l'agriculture. – **L'agriculture** : les cultures maraîchères et fruitières, les vignobles, l'élevage. – **L'industrie** : industries chimiques, pétrochimiques, métallurgiques, pharmaceutiques, aéronautiques, mécaniques, informatiques. • **Sites naturels** : le mont Blanc, les gorges du Tarn, la côte méditerranéenne, la Camargue. – **Sites historiques et culturels** : le Pont-du-Gard près de Nîmes, l'amphithéâtre romain d'Arles, Carcassonne (forteresse médiévale), Avignon (le palais des Papes). • **À manger** : le saucisson à la lyonnaise, la volaille de Bresse, la fondue savoyarde, la bouillabaisse marseillaise, la ratatouille niçoise, le roquefort (fromage bleu), les confiseries (calissons d'Aix, nougat de Montélimar). – **À boire** : les vins du Beaujolais, des Côtes-du-Rhône et du Languedoc.
- 2 • La Provence : www.provenceweb.fr
• L'amphithéâtre romain d'Arles : www.ville-arles.fr
• Le palais des Papes d'Avignon : www.palais-despapes.com
• Carcassonne : www.carcassonne.org
• Le Festival du cinéma de Cannes : www.festival-cannes.fr

Chapitre 4 PARIS

— L'HISTOIRE p. 35

- 1 Le roi Philippe Auguste a fait entourer Paris d'un mur fortifié. Le roi Charles V a fait bâtir une nouvelle fortification pour protéger Paris. Le roi Henri IV a fait construire le Pont-Neuf (le plus ancien des trente-sept ponts de Paris), la place Dauphine à proximité, ainsi que la place Royale (aujourd'hui appelée place des Vosges). L'empereur Napoléon III et le baron Haussmann ont fait tracer les grands boulevards et dessiner les grands parcs. Le président Pompidou a fait construire le musée Beaubourg. Le président Mitterrand a fait rénover le Louvre. Il a fait construire la pyramide du Louvre (voir photo p. 36), l'Arche de la Défense et l'Opéra-Bastille. Il a aussi fait aménager le parc de la Villette.
- 2 On trouve la place des Vosges (4^e arrondissement), la place Vendôme (1^{er}), la place des Victoires (2^e), la place de la Concorde avec au milieu l'obélisque de Louqsor (8^e). On peut citer aussi la place Charles-de-Gaulle (8^e), d'où rayonnent onze avenues, la place de la Bastille (12^e) et la place de la République (11^e). (Pour les arrondissements, voir le plan p. 37.)
- 3 On peut suivre le développement historique de Paris sur la rive droite de la Seine à partir de la place des Vosges (XVII^e siècle). Le palais du Louvre était la résidence principale des rois de France jusqu'à la construction du château de Versailles par Louis XIV. À partir des années 1960, le quartier de la Défense avec ses gratte-ciel est devenu un grand centre d'affaires européen. La Défense doit son nom à la résistance française contre l'invasion prussienne qui a mis fin à l'empire de Napoléon III en 1870. L'Arche de la Défense a été inaugurée en 1989 pour commémorer le bicentenaire de la Révolution française. La longue perspective monumentale qui va du Louvre à l'Arche de la Défense, en passant par le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, les Champs-Élysées et l'Arc de triomphe, est jugée comme l'une des plus belles du monde.
- 4 Les Invalides (l'hôtel des Invalides) (7^e arrondissement) : XVII^e siècle. – L'hôtel de Sully (4^e) : XVII^e siècle. – L'hôtel de la Monnaie (6^e) : XVIII^e siècle. – L'École militaire (7^e) : XVIII^e siècle. – La tour Eiffel (7^e) : Exposition universelle de 1889. – Le Petit et le Grand Palais (8^e) : Exposition universelle de 1900. – Le palais de Chaillot, qui contient plusieurs musées (16^e) : 1937 – Le palais de Tokyo, qui abrite le musée d'Art moderne de la Ville de Paris (16^e) : 1937. – Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (1^{er}) : 1977 (www.centrepompidou.fr).

— QUARTIERS p. 37

- 1 • La Sorbonne (5^e), RG • Saint-Germain-des-Prés (6^e), RG • les Invalides (7^e), RG • Montmartre (18^e), RD • le Marais (4^e), RD • Auteuil-Passy (16^e), RD.
- 2 Regardez le plan de Paris sur la page de couverture à la fin du livre. La Seine coupe Paris en deux parties. Sur la rive gauche se trouvent principalement les quartiers des intellectuels et des artistes, sur la rive droite les quartiers des grands boulevards, du commerce de luxe et des affaires. Au milieu de la Seine, au cœur de Paris, il y a deux îles : l'Île de la Cité et l'île Saint-Louis.
Monuments d'hier. Notre-Dame : Cité – Invalides : RG – Arc de triomphe : RD – Tour Eiffel : RG – Palais de Chaillot : RD – Hôtel de Sully : RD – École militaire : RG – Opéra de Paris : RD – Grand Palais : RD. • **Monuments d'aujourd'hui.** Centre Georges-Pompidou : RD – La Géode : RD – Arche de la Défense : RD – Musée d'Orsay : RG – Pyramide du Louvre : RD – Bibliothèque nationale de France : RG.
- 3 L'île de la Cité, au milieu de la Seine, est souvent appelée le « berceau de Paris » parce que les premiers habitants, les Parisii, s'y sont installés trois siècles avant Jésus-Christ. Sur cette île se trouvent la cathédrale gothique Notre-Dame de Paris, la Sainte-Chapelle avec ses vitraux, construite par saint Louis en 1248, le palais de justice avec sa partie médiévale, la Conciergerie (qui a servi de prison), le Mémorial des martyrs et de la déportation (Seconde Guerre mondiale) et le marché aux fleurs et oiseaux. L'ancien Pont-Neuf traverse le bout de l'île de la Cité.

◆ À SAVOIR

L'ouest et l'est : les beaux quartiers de l'ouest comprennent les 7^e, 8^e, 16^e et 17^e arrondissements. Les anciens quartiers populaires de l'est comprennent les 11^e, 12^e, et 20^e arrondissements.

— FONCTIONS p. 39

- 1 • **Le palais de l'Élysée**, situé rue du Faubourg-Saint-Honoré (8^e) sur la rive droite, a été construit en 1718. L'Élysée, comme on l'appelle, est la résidence officielle des présidents de la République depuis 1873. Sous la v^e République, le Conseil des ministres présidé par le président de la République s'y réunit chaque mercredi matin. • **La Bourse**, située sur la rive droite (11^e) derrière une façade néoclassique qui date de 1826, joue un rôle important dans la vie économique et financière du pays. • **Le Centre Georges-Pompidou** (1^{er}), inauguré en 1977, est célèbre pour son architecture contemporaine. Ce centre d'art et de culture comprend le musée national d'Art moderne, une bibliothèque publique, le Centre de création industrielle, et l'Institut de recherches et de coordination acoustique-musique (IRCAM). • **La Maison de la radio** a été construite en 1963 sur la rive droite (16^e). Elle abrite les radios publiques : les stations de Radio France (France Inter, France Culture, France Info) et RFI (Radio France Internationale). • **L'UNESCO** (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a inauguré en 1958 son siège international sur la rive gauche (7^e). Les architectes étaient l'Américain Breuer, l'Italien Nervé et le Français Zehruss.
- 2 Paris est une grande ville d'art et d'histoire. Elle renferme tellement de musées, de monuments et d'attractions culturelles qu'on pourrait dire que la ville elle-même est un immense musée. En plus des monuments d'hier et d'aujourd'hui, il y a les quartiers touristiques célèbres comme l'île de la Cité, le Quartier latin, Saint-Germain-des-Prés et Montparnasse sur la rive gauche ; les Champs-Élysées, Montmartre, Beaubourg, les Halles, le Marais et la Bastille se trouvent sur la rive droite. Le soir, les touristes aiment admirer les illuminations des monuments et des avenues soit en se promenant à pied dans la Ville lumière, soit à bord d'un bateau touristique sur la Seine.

REPÈRES HISTORIQUES

Chapitre ⑤ L'ÉTAT-NATION

— DATES ET FAITS p. 41

- 1 **987** : Hugues Capet devient roi de France. 987-1328 : la monarchie se développe pendant la dynastie des Capétiens. – **1610** : le roi Henri IV est assassiné. – **1789** : les révolutionnaires attaquent la prison de la Bastille. La Révolution française commence. – **1870** : la défaite de l'armée française dans la guerre contre la Prusse provoque la fin du Second Empire et la création de la III^e République. – **1940** : la France est occupée par l'Allemagne : cette occupation allemande durera jusqu'en 1944. – **1958** : le retour au pouvoir du général de Gaulle marque la fin de la IV^e République et le commencement de la V^e République.
- 2 On peut toujours voir dans les villes d'Arles et de Nîmes, ainsi qu'en Provence, des amphithéâtres, des arcs de triomphe et un aqueduc construits par les Romains.
- 3 Charlemagne, roi des Francs couronné empereur d'Occident par le pape en 800, règne sur un territoire comparable à celui de l'Union européenne. L'empire de Charlemagne est caractérisé par une administration éclairée, une renaissance culturelle et le développement du christianisme.
- 4 Les Francs.

- 5 Jeanne d'Arc.
- 6 « L'État, c'est moi! »
- 7 *La Marseillaise*.
- 8 La III^e République.
- 9 L'euro.

◆ À SAVOIR

Quelques batailles symboliques de la Révolution et de l'Empire :

- Valmy (1792) : victoire symbolique des Français révolutionnaires contre les Prussiens qui ont envahi la France pour venir en aide au roi Louis XVI.
- Austerlitz (1805) : victoire de l'armée de Napoléon contre les armées russe, prussienne et autrichienne.
- Waterloo (1815) : dernière défaite de l'armée napoléonienne.

— PERSONNAGES p. 43

- 1 • Charlemagne • Napoléon • Aristide Briand • Charles de Gaulle • Jean Monnet.
- 2 Vercingétorix : l'armée romaine de Jules César – Jeanne d'Arc : l'armée anglaise.
- 3 **Les rois** : Hugues Capet, Philippe Auguste, Saint Louis (Louis IX), Louis XI, Henri IV, Louis XIV – **Les révolutionnaires** : Mirabeau, Danton, Robespierre, Marat – **Les présidents** : Adolphe Thiers (1871-1873), Charles de Gaulle (1958-1969).
- 4 • Jules Ferry • le cardinal Richelieu • Georges Clemenceau • Jacques Necker • Pierre Mendès France.
- 5 Le roi Louis XIV • le président François Mitterrand • le roi François I^{er}.
- 6 L'empereur Napoléon III, aidé par le baron Haussmann.

— DES VALEURS PARTAGÉES p. 45

- 1 L'article premier instaure la liberté et l'égalité de tous les citoyens sans distinction de classe sociale. Sous la monarchie absolue, les membres de l'aristocratie possédaient le pouvoir et des privilèges en raison de leur naissance aristocratique. L'article 6 reconnaît l'égalité de tous les citoyens devant la loi, qui exprime la volonté générale du peuple. C'est le principe fondamental de la démocratie : la loi ne dépend plus des décisions arbitraires du roi. L'article 6 déclare aussi l'égalité de tous les citoyens devant le travail. Obtenir un travail dépend maintenant du mérite et non plus de la classe sociale à laquelle on appartient.
- 2 • Trois révolutions • une monarchie constitutionnelle • deux empires • le régime de Vichy • cinq Républiques.
- 3 • Les protestants se battaient contre les catholiques. • Les républicains luttèrent contre les royalistes. • Les dreyfusards s'opposaient aux antidreyfusards. • Les collaborateurs combattaient les résistants.
- 4 La liberté (physique, de conscience, de culte, d'expression, d'association et de rassemblement), l'égalité (de tous les citoyens), la fraternité (expression de la solidarité humaine).

Chapitre 6 UN PAYS EN RÉVOLUTION

— LA RÉVOLUTION FRANÇAISE p. 47

- 1 La prise de la Bastille.

- 2 L'exécution de Louis XVI symbolise la fin de la monarchie.
- 3 Le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre) dirigé par Bonaparte.
- 4 Le marquis de La Fayette – l'abbé Grégoire – Lazare Nicolas Carnot, Maximilien Robespierre, Louis Antoine Saint-Just – Emmanuel Sieyès.
- 5 Le drapeau tricolore (bleu, blanc, rouge), l'hymne national (*La Marseillaise*), la devise de la République (« Liberté, Égalité, Fraternité »).
- 6 Les provinces sont remplacées par des départements classés par ordre alphabétique, afin d'éliminer les distinctions qui existaient entre les provinces.
- 7 La devise de la Révolution française (« Liberté, Égalité, Fraternité ») exprime les principes démocratiques et les valeurs républicaines qui ont inspiré les mouvements de libération dans des pays où un roi, un dictateur ou un régime politique répressif exerçait un pouvoir absolu.

— MAI 1968 p. 49

- 1 La fin de la guerre d'Algérie ; la stabilité politique grâce à de nouvelles institutions (le pouvoir exécutif est plus fort que le pouvoir législatif) ; le développement économique ; le progrès de la Communauté économique européenne ; le nouveau prestige de la France dans le monde.
- 2 La révolte des étudiants et la grève générale des travailleurs.
- 3 **Les manifestations des étudiants** : la Sorbonne, le Quartier latin, Daniel Cohn-Bendit, Jean-Paul Sartre. – **La classe ouvrière** : les usines occupées, les grèves, les usines Renault. – **Le pouvoir politique et les forces de l'ordre** : le général de Gaulle, Georges Pompidou, André Malraux, les CRS, les négociations sociales.
- 4 La fin de la grève générale a rendu possible la vente de l'essence dans les stations-service. Par conséquent, les voitures ont recommencé à rouler.
- 5 La politique autoritaire et paternaliste du général de Gaulle n'était plus acceptable. Les jeunes générations, qui constituaient un plus grand pourcentage de la population en raison du baby-boom après la Seconde Guerre mondiale, voulaient plus de dialogue et plus de participation dans les décisions concernant leurs études, leur travail et leur place dans la société.

Chapitre 7 LA FRANCE MODERNE

— D'UNE GUERRE À L'AUTRE p. 51

- 1 La III^e République.
- 2 La France veut récupérer l'Alsace et la Lorraine annexées par l'Allemagne. Le désir de revanche inspire la création et le développement du second empire colonial français (Afrique, Indochine, Moyen-Orient).
- 3 Les découvertes scientifiques faites par ces trois savants ont eu une grande influence à travers le monde. Louis Pasteur (1822-1895) a découvert le vaccin contre la rage. Pierre Curie (1859-1906) et Marie Curie (1867-1934) ont découvert le radium.
- 4 L'Allemagne.
- 5 La disparition d'un grand pourcentage de la population masculine et l'arrivée massive des femmes dans la vie professionnelle.
- 6 Des monuments aux soldats morts pour la France, soldats souvent appelés « enfants de la Patrie », se dressent dans les villes et les villages.
- 7 Ce sont les premières grandes lois sociales qui ont amélioré la vie des travailleurs. Pour beaucoup d'entre eux, c'était la première fois qu'ils avaient droit à des congés payés.

- 11 Après la défaite de 1940, le régime de Vichy, dirigé par le maréchal Pétain, a collaboré avec les nazis, qui occupaient la France. Le général de Gaulle, installé à Londres, a encouragé les Français à résister à cette occupation. Peu à peu, une partie des Français a participé à l'organisation de la Résistance.

— L'EMPIRE COLONIAL p. 53

- 1 Développer la puissance de la France à travers le monde et limiter ainsi la puissance de l'Allemagne, fournir à la France des matières premières et de nouveaux marchés économiques, installer des bases navales pour protéger le transport des marchandises françaises.
- 2 En Afrique, au Moyen-Orient, en Extrême-Orient (l'Indochine), dans l'océan Indien (Madagascar, Réunion) et l'océan Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française).
- 3 Apporter la langue, les habitudes et la culture françaises, aussi bien que les usages de la République française.
- 4 L'urbanisme, l'architecture (bâtiments administratifs, églises), la langue française qui continue à y être parlée.
- 5 Après la Seconde Guerre mondiale, l'empire colonial français est transformé en Union française par la constitution de la IV^e République (1946). Deviennent indépendants le Cambodge et le Laos en 1953, puis le Maroc, la Tunisie et le Togo en 1956. À la création de la V^e République (1958), la Guinée devient indépendante. En 1960, la France accorde l'indépendance aux autres États africains (parmi lesquels le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun et Madagascar).
- 6 La guerre d'Indochine (1945-1954) se termine avec la défaite de l'armée française à la bataille de Diên Biên Phủ. Le Sud-Vietnam quitte l'Union française en 1956. La guerre d'Algérie (1954-1962) s'achève avec l'indépendance de l'Algérie.

◆ À SAVOIR

Aujourd'hui les terres françaises en dehors de la France métropolitaine (en Europe) sont :

1. Les départements d'outre-mer (DOM) : la Guadeloupe et la Martinique constituent les Antilles françaises ; la Guyane française ; la Réunion.
2. Les territoires d'outre-mer (TOM) : la Nouvelle-Calédonie ; la Polynésie française ; les îles Wallis-et-Futuna ; la terre Adélie dans l'Antarctique.
3. Les collectivités territoriales : Mayotte dans l'océan Indien ; Saint-Pierre-et-Miquelon, près du Canada.

— LA V^e RÉPUBLIQUE p. 55

- 1 1. • **La République** : une et indivisible, démocratique, elle garantit la protection sociale de tous les citoyens. • **Le principe de l'égalité** : tous les citoyens, quelles que soient leur origine, leur race ou leur religion, sont égaux devant la loi. • **Le principe de la laïcité** : la République respecte toutes les croyances depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905. – 2. Le drapeau tricolore, la *Marseillaise* et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». – 3. Le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Les Français élisent au suffrage universel le Parlement et le président.
- 2 En 1973, la crise pétrolière, due à l'augmentation rapide du prix du pétrole par les pays producteurs de pétrole, frappe durement la France, pays importateur. Cela provoque une récession économique et la hausse du chômage. En 1981, l'élection du premier président socialiste François Mitterrand, et de la première majorité de gauche à l'Assemblée nationale, met fin à la domination de la droite qui exerçait le pouvoir depuis la création de la V^e République en 1958.
- 3 Le général de Gaulle (1958-1969), Georges Pompidou (1969-1974), Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), François Mitterrand (1981-1995), Jacques Chirac (1995-2007).

Chapitre 8 LA VIE POLITIQUE

— L'ORGANISATION DES POUVOIRS p. 57

- 1 Il est élu au suffrage universel. Tous les Français âgés de dix-huit ans et plus ont le droit de vote, mais voter n'est pas obligatoire.
- 2 Cinq années.
- 3 Le président choisit et nomme le Premier ministre.
- 4 Les candidats qui désirent être élus députés à l'Assemblée nationale se présentent aux élections législatives. Elles ont lieu tous les cinq ans, sauf si le président de la République décide de dissoudre l'Assemblée avant la fin de cette période. Les députés sont élus au suffrage universel.
- 5 L'Assemblée nationale et le Sénat.
- 6 Le palais de l'Élysée.
- 7 Au Palais-Bourbon à Paris.
- 8 Au palais du Luxembourg à Paris.
- 9 • Le **Conseil constitutionnel** exerce une surveillance sur la conformité des lois à la Constitution, et sur la régularité des élections et référendums. • Le **Conseil économique et social** donne un avis consultatif sur les projets de loi à caractère économique ou social • Le **Conseil d'État** donne un avis préliminaire sur le texte des projets de lois et des décrets du gouvernement. Il constitue également la juridiction suprême en matière administrative, lorsqu'un citoyen dépose une plainte contre l'administration, par exemple.

— LES PARTIS POLITIQUES p. 59

- 1 Le Rassemblement pour la République (RPR) et l'Union pour la démocratie française (UDF). Il existe aussi un parti d'extrême droite, le Front national.
- 2 Le Parti socialiste (PS), le Parti communiste (PC) et les Verts.
- 3 Réponses diverses selon les pays. Soit les partis politiques se regroupent traditionnellement en deux blocs, soit les partis nationalistes, conservateurs, libéraux, socio-démocrates et contestataires forment des alliances variables.
- 4 **RPR** : Rassemblement pour la République – **UDF** : Union pour la démocratie française – **PS** : Parti socialiste – **PC** : Parti communiste – **FN** : Front national – **Les Verts** : parti écologiste.
- 5 L'indépendance nationale, c'est-à-dire l'autonomie de la France, surtout dans ses rapports avec les superpuissances américaine et soviétique de l'époque ; l'autorité de l'État, qui résulte de la stabilité des institutions politiques fondée, dans la Constitution de la 5^e République, sur le pouvoir du président ; le rassemblement de tous les Français autour de grands projets nationaux ; la coopération entre la France et l'Allemagne afin d'éviter une nouvelle guerre en Europe. Sa conception de la grandeur de la France a inspiré toute la vie du général de Gaulle. Elle se manifeste particulièrement dans son appel du 18 juin 1940 aux Français pour résister à l'occupation nazie et dans son ambition de restaurer le prestige international de la France pendant sa présidence sous la 5^e République (1958-1969).
- 6 Créé en 1984 pour combattre les thèses racistes qui connaissaient une popularité croissante, SOS Racisme a adopté comme devise « Touche pas à mon pote », inscrite sur une main ouverte. Afin de faire baisser le chômage, l'extrême droite proposait de renvoyer les immigrés dans leur pays d'origine et de laisser ainsi « la France aux Français ». Les travailleurs immigrés venus d'Afrique, et leurs enfants qui avaient la nationalité française, étaient les premières victimes de ces discours racistes.

— RITUELS POLITIQUES p. 61

- 1 Réponses diverses selon les pays. Il s'agit de comparer l'importance des élections présidentielles et législatives, régionales et municipales, s'il y en a. Bien qu'on observe l'augmentation de l'abstention lors des élections, la politique reste en France un sujet de discussion fréquent. D'ailleurs, les journaux se distinguent souvent par la tendance politique qu'ils représentent.
- 2 De 1977 à 2001, les maires de Paris (Jacques Chirac 1977-1995; Jean Tibéri 1995-2001) étaient membres du RPR, parti de droite. Bertrand Delanoë est le premier maire socialiste. Sur l'affiche, son slogan est « Changeons d'ère (époque) ». En utilisant les mots « avec » et « changeons », le candidat invite les Parisiens à se joindre à lui pour participer à ce changement ; « ère » fait aussi allusion à « air », c'est-à-dire, ici, « changeons d'atmosphère ».
- 3 Reportez-vous à la page 56 et observez le schéma page 57 pour comprendre les pouvoirs constitutionnels du président de la République et du Premier ministre. Le président est élu au suffrage universel et nomme le Premier ministre. Celui-ci est le chef du gouvernement soutenu par la majorité parlementaire qui résulte des élections législatives au suffrage universel. Quand le président et le Premier ministre appartiennent au même parti, ils sont d'accord pour mettre en œuvre le même programme politique. En cas de cohabitation, ils n'appartiennent pas au même parti, ils n'ont pas le même programme politique, et le président peut critiquer la politique du gouvernement. Ils sont alors obligés de coopérer en tenant compte de leurs fonctions respectives définies par la Constitution. La cohabitation impose donc un programme politique plus équilibré et, dans un certain sens, plus démocratique car elle évite les excès idéologiques. Mais en même temps, elle est une source de conflits et peut conduire à une certaine paralysie politique.

Chapitre 9 LE RÔLE DE L'ÉTAT

— L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE p. 63

- 1 96 départements – 325 arrondissements – 3 714 cantons – 36 000 communes.
- 2 En France, l'administration qui assure le fonctionnement de l'État est très centralisée. À Paris se trouvent les ministères qui réunissent les fonctionnaires placés sous l'autorité de chaque ministre du gouvernement. Le Conseil des ministres nomme pour chaque région ou département un préfet qui y représente l'État. Celui-ci fait exécuter les lois et les ordres du gouvernement, et dirige les services de l'État.
- 3 Le pouvoir central de l'État est organisé selon une hiérarchie administrative qui passe par les régions, les départements et les communes. À chaque niveau, il y a des fonctionnaires représentant le pouvoir central. L'administration de la Justice divise la France en neuf régions. L'administration de l'Éducation nationale divise la France en vingt-six académies.
- 4 Les avantages d'être fonctionnaire sont la sécurité de l'emploi, la possibilité de s'élever dans la carrière administrative et de toucher un salaire plus important, et une retraite garantie en fin de carrière.
- 5 Réponse individuelle. On pourrait comparer la sécurité de l'emploi dans le secteur public et les incertitudes liées à l'évolution positive ou négative de l'économie nationale qui caractérisent l'emploi dans le secteur privé.

— LA RÉGIONALISATION p. 65

- 1 Nantes : Pays de la Loire – Toulouse : Midi-Pyrénées – Montpellier : Languedoc-Roussillon – Lyon : Rhône-Alpes – Lille : Nord-Pas-de-Calais – Strasbourg : Alsace – Rennes : Bretagne – Grenoble : Rhône-Alpes – Nice : Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

- 2 Dans chaque région, il y a une assemblée élue pour six ans au suffrage universel, le conseil régional, qui a son budget propre pour financer le développement économique, social, éducatif et culturel de la région. Cette responsabilité budgétaire donne au conseil une certaine autonomie par rapport au pouvoir central de l'État. En raison de l'appartenance politique des conseillers élus, le conseil exerce une influence politique.
- 3 Le pouvoir de décision accordé au conseil régional par la loi sur la décentralisation diminue le pouvoir de l'État exercé auparavant par l'administration centrale située à Paris.
- 4 Les capitales régionales ont connu une forte augmentation de leur population et de leur importance économique grâce à la spécialisation industrielle et technologique.
- 5 Ce sont les régions proches des frontières françaises et donc des pays environnants : le Nord, la Lorraine, le Lyonnais (partie de la région Rhône-Alpes autour de Lyon) et le Languedoc-Roussillon.
- 6 Les « pays » sont des localités géographiques anciennes qui ont gardé une identité spécifique grâce à des traditions sportives, gastronomiques ou culturelles.

— L'ÉTAT, POUR QUOI FAIRE ? p. 67

- 1 Il nourrit : ministère de l'Agriculture et de la Pêche. – Il loge : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. – Il enseigne : ministère de l'Éducation nationale. – Il soigne : ministère de la Santé. – Il transporte : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. – Il éclaire et chauffe : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. – Il cherche : ministère de la Recherche. – Il relie : ministère de l'Emploi et de la Solidarité. – Il défend : ministère de la Défense.
- 2 • Le transfert d'un certain nombre de pouvoirs de l'État aux régions par l'intermédiaire du conseil régional a décentralisé en partie une administration qui était auparavant extrêmement centralisée. Les régions ont aujourd'hui une plus grande autonomie en ce qui concerne les services scolaires, culturels, sanitaires et sociaux ainsi que le développement économique de la région. • Comme membre de l'Union européenne, la France a transféré à la Commission européenne à Bruxelles, qui est responsable de l'administration de l'Union, certains pouvoirs que possédait auparavant l'État français. C'est ainsi que l'État doit se conformer aux décisions prises à Bruxelles et a perdu son indépendance administrative.
- 3 Aujourd'hui, on se plaint de la complexité des services administratifs de l'État. On leur reproche d'être une bureaucratie trop lourde, trop formelle, trop lente et trop coûteuse. L'État essaie donc de moderniser l'administration en la rendant plus humaine et plus proche des citoyens. Il privatise aussi certains services qu'il assurait autrefois.
- 4 Réponses diverses selon les pays. Dressez la liste des institutions citées dans l'encadré et classez-les selon la confiance qu'elles inspirent chez le public de votre pays. Comparez votre classement et le classement français présenté dans l'encadré.

Chapitre 10 LA LOI ET L'ORDRE

— LE DROIT ET LA JUSTICE p. 69

- 1 La liberté individuelle, l'égalité devant la loi et la séparation des pouvoirs. Les lois votées par le Parlement font partie du pouvoir législatif. Le pouvoir judiciaire a pour fonction d'appliquer les lois.
- 2 Le philosophe Montesquieu (1689-1755) propose dans *L'Esprit des lois* (1748) la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire afin de garantir la liberté et l'indépendance de la justice. Le principe de la séparation du pouvoir politique et du pouvoir judiciaire est garanti par la Constitution.

- 3 La puissance des médias (presse et télévision) et d'Internet, qui influencent l'opinion publique, rend plus difficile l'indépendance de la justice.
- 4 Cette séparation des juridictions empêche les juridictions judiciaires (responsables de la justice civile et pénale) de jouer un rôle dans le règlement des disputes entre les citoyens et le pouvoir politique et administratif de l'État.
- 5 **Crime** : cour d'assises – **Contravention** : tribunal de police – **Délit** : tribunal correctionnel.

— L'ARMÉE ET LA POLICE p. 71

- 1 • Bataille de Valmy. • Campagne de l'armée républicaine de la nation. • Début de la Seconde Guerre mondiale. • Bataille de Diên Biên Phủ. • Guerre entre la France et la Prusse. • Début de la Première Guerre mondiale. • Occupation de la France.
- 2 Le défilé militaire symbolise l'union de l'armée et de la nation. La date de la Fête nationale, le 14 juillet, rappelle la date de la prise de la Bastille, fêtée pour la première fois en 1790. Elle célèbre l'unité de la nation.
- 3 En disposant d'une arme atomique, instrument de la dissuasion nucléaire, la France, selon le général de Gaulle, se plaçait au même rang que les grandes puissances internationales qui possédaient des armes atomiques. De plus, cela rendait la France capable de se défendre contre une invasion étrangère.
- 4 L'armée française participe à des actions menées par l'Organisation des Nations unies ou par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord pour rétablir et maintenir la paix dans des pays où une guerre a éclaté.
- 5 Créée par le roi Louis-Philippe en 1831, la Légion étrangère a participé à la conquête française de l'Algérie (1840-1848). L'uniforme, la marche lente, la fanfare de la Légion, la discipline dure imposée aux légionnaires, son recrutement international, ses faits d'armes ont suscité l'admiration et une affection populaire pour ce corps d'infanterie. La Légion étrangère est toujours très applaudie pendant le défilé militaire du 14 juillet.
- 6 Réponses diverses selon les pays. En plus des informations données dans l'encadré page 70, lisez celles de l'encadré page 66.

◆ À SAVOIR

- Valmy (1792) : victoire de l'armée républicaine contre l'armée des Prussiens venue en aide au roi Louis XVI.
- L'an II : la proclamation de la 1^{re} République en 1792 met fin à la monarchie. L'année 1792 devient l'an I du nouveau calendrier républicain.

Chapitre 11 LA FRANCE ET L'EUROPE

— LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE p. 73

- 1 Les Français possèdent un passeport européen et peuvent circuler librement à l'intérieur de l'Union européenne. Quand le président de la République s'adresse aux Français, on voit à côté de lui le drapeau tricolore et le drapeau européen bleu aux étoiles d'or.
- 2 1951 : création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. – 1957 : le traité de Rome crée la Communauté économique européenne. – 1963 : signature du traité de coopération franco-allemand. – 1992 : le traité de Maastricht crée l'Union européenne. – 1997 : le traité d'Amsterdam ajoute au traité de Maastricht des objectifs sociaux et la mise en place d'une politique étrangère commune pour les pays membres de l'Union. – 2000 : le traité de Nice prépare l'entrée de nouveaux pays membres dans l'Union.

- 3** 1957 : l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Italie, les Pays-Bas. – 1973 : le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Irlande. – 1981 : la Grèce. – 1986 : l'Espagne, le Portugal. – 1995 : l'Autriche, la Finlande, la Suède.
- 4** Le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement, le Conseil des ministres, le Parlement européen, la Commission européenne.
- 5** Le Parlement européen, qui est élu au suffrage universel tous les cinq ans, vote le budget et les lois de l'Union. La Commission est composée de commissaires européens qui administrent l'Union, proposent des orientations et appliquent les lois. Le Conseil des ministres réunit les ministres compétents des pays membres de l'Union (par exemple les ministres de l'Agriculture, les ministres des Transports, etc.). Ils discutent et adoptent les politiques communes à partir des propositions faites par la Commission.
- 6** C'est surtout le succès économique de l'Europe des Quinze qui incite d'autres pays européens à vouloir devenir membres de l'Union européenne. Les difficultés posées par l'élargissement sont : l'intégration économique de pays moins développés ; la difficulté d'arriver dans le Conseil européen à des décisions unanimes si chaque pays a un pouvoir de veto, comme c'est le cas actuellement ; les réformes administratives nécessaires s'il y a un plus grand nombre de pays membres.

— L'AVENIR EUROPÉEN p. 75

- 1** • La disparition des frontières douanières entre les pays constituant l'Union européenne crée un territoire de 3 235 millions de kilomètres carrés (l'équivalent d'un tiers de la superficie des États-Unis) où les marchandises, les services, les capitaux et les résidents peuvent circuler librement d'un pays à l'autre. • Il s'agit de l'euro qui, en 2002, a remplacé la monnaie nationale de douze pays de l'Union européenne. La Grande-Bretagne, la Suède et le Danemark n'ont pas adopté l'euro. Le 1^{er} janvier 2002, la population de la zone euro s'est élevée à 305,1 millions de personnes. • À l'intérieur de l'Union européenne, c'est le territoire constitué par neuf pays où les personnes peuvent circuler librement sans contrôle aux frontières. • La Cour européenne de justice se trouve au Luxembourg. On y juge les litiges selon le droit européen qui l'emporte sur les législations nationales. • Les députés du Parlement européen qui se trouve à Strasbourg sont élus tous les cinq ans au suffrage universel dans leur pays. Chaque État membre dispose d'un nombre de sièges déterminé par sa population. • Il s'agit de la Commission européenne qui se trouve à Bruxelles. La Commission propose au Conseil des ministres les mesures à prendre et s'occupe de l'administration de l'Union.
- 2** Chaque pays membre de l'Union européenne a ses traditions politiques spécifiques. C'est pourquoi il est très difficile d'élaborer des positions politiques communes à tous les pays membres. L'Union a cependant nommé un représentant qui a les fonctions de porte-parole pour la politique étrangère commune. Depuis 2002, une commission présidée par Valéry Giscard d'Estaing est chargée de proposer une nouvelle organisation des institutions.
- 3** Les magasins sont ouverts plus longtemps en France. Les magasins en Allemagne sont fermés de 16 h le samedi jusqu'au lundi matin. La durée hebdomadaire du travail est plus longue en Allemagne. Les Français font grève beaucoup plus souvent que les Allemands. En semaine, les matchs de football commencent plus tard en France. Les jeunes Allemands vont en classe le matin de 7 h à 13 h, les jeunes Français toute la journée de 8 h ou 8 h 30 à 17 h, environ. Les Français prennent leurs repas plus tard que les Allemands.
Conclusion : dans chaque pays, la différence dans les rapports avec le temps crée un style de vie différent. Il y a dans l'Union européenne un marché unique, mais il n'y aura pas de vie quotidienne unique. On a calculé que le temps pendant lequel tous les Européens pouvaient travailler et échanger ensemble était de trois heures par jour !

— L'ACTION INTERNATIONALE p. 77

- 1 La superficie et la population de la France sont très petites par rapport aux autres pays du monde. En revanche, sur le plan économique et commercial, la France est l'un des pays les plus importants du monde.
- 2 Le roi Louis XIV, au XVII^e siècle, a nommé les premiers ambassadeurs de France. De plus, le français a une longue histoire de langue diplomatique. C'est ainsi que les services diplomatiques et la langue ont beaucoup contribué à l'influence française dans le monde.
- 3 L'indépendance de la France sur la scène internationale, la coopération franco-allemande pour construire l'Europe, l'aide aux pays pauvres par les pays riches, qui se trouvent au nord de l'équateur, le rôle actif de la France dans la recherche d'une paix mondiale, le respect des droits de l'homme, tels sont les thèmes majeurs de la politique étrangère française.
- 4 Le monde a évolué sous l'impulsion de forces économiques, politiques et morales. La mondialisation a diminué l'indépendance des pays. La création de l'Union européenne a entraîné une coopération étroite entre les quinze pays membres. Des pays asiatiques comme le Japon et la Chine sont devenus des puissances économiques. Des préoccupations internationales comme les droits de l'homme et la protection de l'environnement ont suscité de nouvelles alliances entre pays. Enfin, la culture américaine a exercé à travers le monde une forte influence sur les cultures nationales.
- 5 Réponses diverses selon les pays.

Les habitants de votre pays vont-ils vivre à l'étranger pour des raisons économiques, professionnelles ou personnelles ?

Dressez la liste des pays qui attirent le plus les Français. Les mêmes pays attirent-ils les habitants de votre pays ? Essayez d'expliquer les différences.

Chapitre 12 LA FRANCOPHONIE

— UNE LANGUE EN PARTAGE p. 79

- 1 Les populations qui parlent français. – L'ensemble des pays où la langue française est un moyen de communication. – Le sentiment de faire partie d'une grande communauté internationale qui s'exprime en français et qui partage les mêmes valeurs. – Une organisation internationale qui réunit les pays ayant le français en partage.
- 2 Les pays colonisés par la France en Afrique noire et aux Antilles ont en commun la langue française, donc le moyen d'exprimer dans une langue internationale les valeurs culturelles et spirituelles du monde noir.
- 3 La négritude (appartenance à la race noire et à ses valeurs) n'est ni un paysage aride et désertique où l'eau manque, ni un paysage de grandes constructions architecturales comme des tours et des cathédrales. Elle fait corps avec la chaleur de la terre et du ciel et n'adopte pas une attitude résignée devant les malheurs qui l'écrasent.
- 4 Le français est soit langue maternelle, soit langue officielle, soit langue d'enseignement, soit langue étrangère privilégiée.
- 5 • Le français y est langue maternelle. • Le français y est langue d'enseignement.

— UN PARI POLITIQUE ET CULTUREL p. 81

- 1 Versailles : la France. – Dakar : le Sénégal – Cotonou : le Bénin – Hanoi : le Vietnam – Moncton : le Canada.
- 2 Le Cameroun : Afrique centrale – le Maroc : Afrique du Nord – Madagascar : océan Indien – le Québec : Amérique du Nord – la Côte d'Ivoire : Afrique occidentale – l'île Maurice : océan Indien.

- 3 Au début, les conférences réunissaient les pays francophones. Ensuite, le nombre de participants a beaucoup augmenté quand des pays où le français est minoritaire ont été admis dans l'organisation. En conséquence, l'intitulé des conférences a évolué de « pays ayant en commun l'usage du français » à « pays ayant le français en partage ». En même temps, des sujets politiques se sont ajoutés aux sujets linguistiques et culturels qui avaient constitué les principaux thèmes de discussion dans les premières conférences.
- 4 Les nouvelles technologies ont bouleversé la façon de communiquer. La domination des États-Unis dans le développement de ces technologies a aussi contribué à la domination de l'anglais comme langue internationale. Les nouvelles technologies seront donc un moyen grâce auquel le français pourra être diffusé largement à travers le monde. Elles lui permettront de garder sa position privilégiée de langue internationale, bien au-delà du monde francophone.
- 5 La diffusion de la production littéraire, musicale et cinématographique du monde francophone n'est plus limitée aux pays d'origine. Elle fait partie aujourd'hui de la culture française. Des écrivains francophones ont remporté les prix littéraires les plus prestigieux en France. Dans leur vie quotidienne, les Français écoutent la musique francophone et regardent des films francophones au même titre que la musique et le cinéma français.
- 6 La francophonie réunit des pays de cultures diverses et encourage le dialogue des cultures. La Conférence des pays ayant le français en partage développe, entre autres objectifs, la promotion d'échanges culturels entre les pays. La diversité des cultures francophones est illustrée par des spectacles et par des tournées de musiciens et d'artistes à travers le monde.

◆ À SAVOIR

Pour des informations supplémentaires sur la francophonie, consultez www.francophonie.org

— L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT p. 83

- 1 L'Afrique, l'Indochine (le Cambodge, le Laos et le Vietnam), les Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique), l'Océanie (la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française).
- 2 La France, comme la Grande-Bretagne, tirait de grands avantages économiques de ses colonies en même temps qu'elle les aidait sur le plan éducatif, sanitaire, etc. La France considère qu'elle avait le devoir d'aider au développement économique, politique et culturel des anciennes colonies après leur indépendance.
- 3 Cette aide est fournie sous forme de programmes économiques administratifs, juridiques et sanitaires, et par l'envoi de nombreux conseillers et coopérants techniques dans les services publics, l'enseignement, les hôpitaux, etc.
- 4 Pour le commerce international, de fortes inégalités entre les pays développés et les pays en voie de développement – Une croissance rapide de la population qui se déplace de la campagne vers les villes – La disparition des structures sociales traditionnelles – Les conflits armés entre des ethnies et des pays – La difficulté d'installer des régimes démocratiques stables.
- 5 Dans le contexte plus général du dialogue Nord-Sud, encourager les pays développés à augmenter l'aide aux pays en voie de développement, et encourager ceux-ci à diriger eux-mêmes ces programmes.
- 6 Médecins sans frontières est une organisation non gouvernementale d'aide médicale. Les jeunes médecins, infirmiers et techniciens qui participent à son action humanitaire à travers le monde ont le devoir moral de soigner les victimes de guerres civiles et de catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations).
- 7 L'action humanitaire des « french doctors » inspire une admiration universelle, illustrée par leur prix Nobel de la paix en 1999. Les « french doctors » sont volontaires et travaillent pour une organisation non gouvernementale. L'aide considérable fournie par la France aux pays en voie de développement est perçue comme une action généreuse liée à l'image de la France, le « pays des droits de l'homme ». Mais le contexte politique est aussi important, car beaucoup de pays en voie de développement sont d'anciennes colonies françaises.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Chapitre 13 UNE ÉCONOMIE QUI S'EXPORTE

— L'IMAGE ÉCONOMIQUE p. 85

- 1 La France est passée de la 21^e position à la 4^e position comme puissance économique mondiale. La France est aujourd'hui la 2^e puissance mondiale pour les exportations par habitant.
- 2 Dans une économie libérale, l'État intervient le moins possible et l'économie évolue selon les forces du marché international. L'économie américaine en est un exemple. Le contraire, c'est une économie planifiée où l'État décide comment l'économie doit évoluer. L'État a dirigé la reconstruction de l'économie française après la Seconde Guerre mondiale au moyen d'une série de « Plans de développement économique et social » et comme propriétaire de toutes les sociétés d'importance nationale (banques, énergie, transports, industries). Depuis 1986, l'État français a privatisé la plupart des sociétés nationalisées. L'économie française s'est donc transformée en une forme modifiée d'économie libérale, où l'État a renoncé à son rôle dominant mais continue d'exercer une responsabilité.
- 3 Les domaines figurent entre parenthèses après le nom des entreprises françaises multinationales citées au troisième paragraphe. Carrefour est une chaîne d'hypermarchés.
- 4 Par les exportations de marchandises et de services et par les investissements à l'étranger.
- 5 Le nombre de produits français qui font partie de la vie quotidienne dans les pays étrangers est assez limité et leurs marques sont moins connues que les marques d'autres pays.
- 6 Réponses diverses selon les pays. Les marques les plus connues à l'étranger sont en général associées à des parfums et produits de beauté, à la mode, à des produits alimentaires, à des vins et spiritueux, à des automobiles ou à des avions.

— UNE PUISSANCE COMMERCIALE p. 87

- 1 La France se situe au 4^e rang des pays exportateurs, mais sa richesse provient davantage de ses exportations que celle des États-Unis ou du Japon.
- 2 Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France était surtout un pays agricole. Depuis cette époque, elle est devenue un pays industriel et exportateur de services. La libre circulation des produits à l'intérieur de l'Union européenne et la compétition internationale ont obligé l'industrie française à entreprendre des concentrations et des restructurations afin de développer ses exportations.
- 3 Les exportations agroalimentaires, les produits manufacturés et les services.
- 4 L'Allemagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Pologne.
- 5 Réponses diverses selon les pays.
- 6 Réponse individuelle. Comparez les succès du commerce extérieur de la France et son image d'un petit pays chauvin, fermé sur lui-même. Cette image est-elle justifiée aujourd'hui ?

◆ À SAVOIR

Astérix : voir p. 14.

Chapitre 14 UNE PUISSANCE AGRICOLE

— LA DEUXIÈME PUISSANCE AGRICOLE MONDIALE p. 89

- 1 La diversité des reliefs (montagnes, plaines, fleuves), des sols fertiles et la diversité du climat (atlantique, continental, méditerranéen) ont permis une agriculture diversifiée.
- 2 • La France est le plus important producteur agricole européen. • La France est le deuxième exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires.
- 3 • L'agriculture française se concentre : en vingt-cinq ans, le nombre des petites exploitations inférieures à 20 hectares a baissé de deux tiers, alors que les exploitations de plus de 50 hectares ont doublé. • Le nombre d'agriculteurs a baissé de 7 millions en 1946 (juste après la Seconde Guerre mondiale) à 650 000. Aujourd'hui, les familles d'agriculteurs ne représentent que 3,5 % de la population, mais leur influence politique est très supérieure à leur nombre. Les agriculteurs occupent 51 % du territoire national et un tiers des 36 000 maires de France sont des agriculteurs. • En Bretagne, c'est l'élevage industriel (surtout de porcs). – Dans le Grand Ouest, c'est le lait. – Dans le Bassin parisien et le Sud-Ouest, les céréales. – Dans le Sud-Est, la vigne, les arbres fruitiers et les légumes. Le nombre de petites et moyennes exploitations sans spécialisation est tombé de 760 000 en 1982 à 115 000 en 1999. Les grandes exploitations qui se sont spécialisées (dans l'élevage, la viticulture, les arbres fruitiers...) sont au nombre de 130 000 (+ 28 %). • En plus de la spécialisation, les techniques de culture et d'élevage sont de plus en plus industrielles et automatisées.
- 4 Le paysan d'autrefois menait une vie isolée à la campagne dans une maison sans confort et produisait pratiquement tout ce qu'il consommait. L'agriculteur d'aujourd'hui participe activement à la vie économique et politique. Sur le plan social, il n'y a plus de différence fondamentale entre un agriculteur et un citoyen. La télévision et l'urbanisation ont beaucoup rapproché le monde rural et les habitants des villes. L'agriculteur est aujourd'hui un entrepreneur comme le patron industriel et tous les deux bénéficient de l'informatique. Le paysan respectait et protégeait la nature. L'industrialisation de l'agriculture a souvent pour conséquence une nature polluée. C'est pourquoi on plaide aujourd'hui pour une agriculture écologiquement responsable.

◆ À SAVOIR

- *L'Angéus* (1859) : ce tableau du peintre Jean-François Millet (1814-1875) dégage une image noble du monde paysan à la fin d'une dure journée de travail.
- Le Salon de l'agriculture : ce grand rendez-vous annuel, en février, du monde agricole (au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris) fête en 2003 son cinquantième anniversaire.

— L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET LE MONDE RURAL p. 91

- 1 Malgré la forte baisse du nombre d'agriculteurs, la production agricole est devenue plus efficace grâce à de nouvelles techniques modernes. Aujourd'hui, un agriculteur peut nourrir trente Français alors qu'en 1950 il pouvait en nourrir seulement huit. La France se situe actuellement parmi les plus gros producteurs mondiaux de blé, de betteraves à sucre, de fruits et légumes, de tournesol, de colza, de viande bovine, de porc et de volaille.
- 2 La France domine l'agriculture en Europe et elle est la première bénéficiaire de la PAC (politique agricole commune). Les autres pays cités se répartissent en quatre groupes : l'Allemagne et l'Espagne ; l'Italie et le Royaume-Uni ; la Grèce ; l'Irlande et les Pays-Bas. Notons que la part de l'emploi agricole dans le pourcentage de l'emploi total donne un classement différent : l'Espagne 7,9 % ; l'Italie 6,4 % ; la France 4,4 % ; l'Allemagne 2,8 % ; le Royaume-Uni 1,7 %. En garantissant les prix, la PAC encourage la production intensive. Suite à la crise de la vache folle et de la fièvre aphteuse, l'opinion publique a condamné cette orientation productiviste en se montrant plus soucieuse de santé et d'environnement.
- 3 Les céréales, biscuits et pâtes alimentaires – les produits laitiers – l'eau minérale.

- 4 Les groupes agroalimentaires se sont installés près des lieux de production, qui se trouvent dans des régions spécifiques. Par exemple, les eaux minérales plates comme Evian (Danone) et gazeuses comme Perrier (Nestlé) sont mises en bouteille près de leur source. Les vignobles produisant le raisin pour le champagne se trouvent autour des villes de Reims et d'Épernay.
- 5 Les succès du tourisme vert (écologique), du Salon de l'agriculture, des produits fermiers ou biologiques, et des plats de cuisine régionale.
- 6 Réponse individuelle.

Chapitre 15 UNE INDUSTRIE INNOVANTE

— LES TRANSPORTS p. 93

- 1 Airbus – Ariane – le TGV (train à grande vitesse) – Renault, Peugeot, Citroën.
- 2 La France a été étroitement associée au développement de l'aviation. L'aviateur Jean Mermoz a réussi en 1930 la première traversée aérienne entre la France et l'Amérique du Sud. Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), aviateur et écrivain, a écrit des romans inspirés par sa vie de pilote de ligne et de guerre. L'ingénieur Marcel Dassault (1892-1986) a fondé une grande société de construction d'avions Dassault-Aviation. De plus, l'État français a joué un rôle clé en finançant les grands projets et a participé en 1967, avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne, à la création d'Airbus Industrie à Toulouse. En 1999, EADS (European Aeronautic Defence and Space Company), résultat de la fusion d'Aérospatiale Matra (France), de Dasa (Allemagne) et de Casa (Espagne), a incorporé Airbus Industrie.
- 3 Par la vitesse du trajet en TGV (par exemple, trois heures de Paris à Marseille sur le TGV Méditerranée inauguré en 2001) et par le développement d'un réseau européen (par exemple, Eurostar et Thalys), le rapport des Français à l'espace se trouve modifié.
- 4 L'industrie automobile française ne cesse de se moderniser et de créer de nouveaux modèles très populaires. L'exportation de 50 % de sa production augmente les ventes et fait connaître ses modèles à l'étranger.
- 5 En 1895, les frères Michelin ont fabriqué dans leur usine à Clermont-Ferrand (Auvergne) leur premier pneu pour automobiles. Michelin est aujourd'hui le deuxième constructeur de pneumatiques dans le monde.
- 6 La voiture occupe une place importante dans la vie quotidienne. C'est pourquoi le Salon attire des foules de visiteurs venus voir les nouveaux modèles proposés par les constructeurs d'automobiles d'une trentaine de pays. On peut parler, en France, d'une véritable culture de l'automobile.

— L'ÉNERGIE p. 95

- 1 La France, très pauvre en pétrole, est obligée d'importer la presque totalité de ses besoins pétroliers. Quand, en 1973, les pays producteurs ont augmenté rapidement le prix du pétrole, la France a dû payer beaucoup plus cher ses importations pétrolières. Cela a provoqué une crise économique et la fin d'une longue période de plein emploi.
- 2 Le gouvernement a entrepris d'équiper la France en centrales nucléaires, usines produisant l'électricité au moyen de réacteurs nucléaires. Ces centrales produisent 75 % de l'électricité en France aujourd'hui.
- 3 Les adversaires des centrales nucléaires s'inquiètent de la sécurité et de la radioactivité dangereuse pour la santé des gens en cas de panne des réacteurs. Ils citent la catastrophe provoquée par l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986.
- 4 Ils proposent des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement et sans risque pour la santé : le vent (grâce à des éoliennes), le soleil (énergie solaire) et l'eau (énergie hydraulique).
- 5 EDF (Électricité de France) et GDF (Gaz de France).

— LA COMMUNICATION p. 97

1. Bretagne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur. – 2. Dans le centre de la France (Poitou-Charentes, Centre, Bourgogne). – 3. Les technopoles favorisent la collaboration entre des centres de recherche scientifique et technologique et des industries de pointe. Elles incitent à la création d'entreprises dans le domaine des nouvelles technologies. La France doit ainsi rester à la tête de l'innovation dans ce domaine. De plus, les économies régionales en bénéficieront.
- 2 Réponses diverses selon les pays. Le portable est un moyen de communication facile à tout moment et dans tous les lieux. Relié à Internet, il donne accès à des moyens de communication supplémentaires et à d'énormes réseaux d'information.

Chapitre 16 **UNE INDUSTRIE DE L'ART DE VIVRE**

— L'INDUSTRIE DU LUXE p. 99

- 1 La place Vendôme (1^{er} arrondissement) : les bijoux – la rue du Faubourg-Saint-Honoré (8^e) : le prêt-à-porter de luxe – l'avenue Montaigne (8^e) : la haute couture.
- 2 Chanel, Dior, Cardin, Yves Saint Laurent, Guerlain, Lancôme, Hermès, Vuitton.
- 3 Coco Chanel (1883-1971) – Christian Dior (1905-1957) – Pierre Balmain (1914-1982) – Pierre Cardin (1932) – Yves Saint Laurent (1936) – Jean-Paul Gaultier (1952). Ils sont tous célèbres pour leur rôle dans la haute couture et pour leurs parfums.
- 4 La présentation à Paris des nouvelles collections d'hiver et d'été est relayée à travers le monde par la presse et la télévision. C'est ainsi que l'image de la France comme pays de la mode, du style, de l'élégance et du luxe est renouvelée chaque année.
- 5 En France, les industries du luxe et de la beauté emploient un pourcentage important de la population active. Les ventes en France et à l'étranger, où les marques du luxe français sont très renommées, contribuent de façon significative à l'économie nationale.

— LA GASTRONOMIE p. 101

- 1 **Le roi Henri IV** : « Je veux que tout le monde puisse manger de la poule au pot chaque dimanche. » – **La reine Marie-Antoinette** : « Ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ! » – **Le général de Gaulle** : « Comment voulez-vous gouverner un pays qui a 350 sortes de fromages ? »
- 2 « La cuisine politique » : des manœuvres politiques douteuses. – « Le panier de crabes » : un groupe de personnes qui se disputent. – « Un pot-de-vin » : une somme d'argent frauduleuse.
- 3 La gastronomie et la mode sont des éléments essentiels de l'image internationale prestigieuse de la France. La haute cuisine (à distinguer de la « bonne cuisine ») et la haute couture sont considérées par les Français comme des arts. Toutes les deux font partie de longues traditions : pour la gastronomie, depuis le maître d'hôtel Vatel (xvii^e siècle) ; pour la haute couture, depuis que Jeanne Lanvin a ouvert en 1909 sa maison de couture.
- 4 Le succès du guide Michelin acheté par un Français sur cinquante, et du guide Gault et Millau (créé en 1970 par deux critiques gastronomiques), qui classent les restaurants selon la qualité de la cuisine qu'ils servent, révèle l'intérêt et le sérieux que les Français accordent aux plaisirs gastronomiques. Les vingt-quatre restaurants qui ont reçu trois étoiles dans le guide Michelin en 2002 représentent la perfection culinaire. Le classement des restaurants indique aussi l'amour de la hiérarchie chez les Français.
- 5 Le camembert (lait de vache) – le roquefort (lait de brebis) – le chèvre (lait de chèvre). Selon la tradition, on boit du vin rouge avec le fromage.

- 6 La gastronomie est une passion française qui a une longue histoire. Les cuisines régionales et les traditions familiales apportent une grande diversité à la gastronomie française. Des traditions paysannes et bourgeoises ainsi que les créations des grands chefs ont contribué à l'élaboration d'une gastronomie célèbre à travers le monde. Pour les Français, les bons repas sont un des moyens de faire naître la sympathie entre les gens. Et l'un des sujets de conversation favoris pendant les repas est... le repas et le bien manger. On comprend alors pourquoi les restaurants des grands chefs sont des « temples gastronomiques ».

◆ À SAVOIR

José Bové : voir p. 90.

— LE TOURISME p. 103

- 1 En 2001, la France est toujours la première destination touristique du monde.
- 2 • **Ski** : Alpes ou Pyrénées (le Sud-Ouest). • **Bronzer** : côte méditerranéenne (la Côte d'Azur et la côte du Languedoc-Roussillon). • **Surf** : côte atlantique du Sud-Ouest. • **Paysages du Midi** : Provence. • **Cathédrale gothique** : Île-de-France. • **Châteaux du xv^e siècle** : vallée de la Loire. • **Site historique** : plages de la Normandie où a eu lieu le Débarquement des forces alliées qui ont libéré la France à la fin de la Seconde Guerre mondiale. • **Lieu de pèlerinage religieux** : Lourdes (sainte Bernadette). • **Musée** : musée du Louvre à Paris.
- 3 Réponse individuelle. Vous pourriez regarder la carte des régions sur la page de couverture au début du livre, et revoir les pages 20-38 pour des informations sur les régions et Paris.

REPÈRES SOCIAUX

Chapitre 17 EN FAMILLE

— ÉTATS CIVILS p. 105

- 1 • **Être célibataire** : femme seule. • **Union libre** : cohabitation – vivre ensemble – parents célibataires – séparation. • **Famille traditionnelle** : mariage – divorce – fiançailles. • **Famille recomposée** : gens remariés – enfants nés hors mariage – famille monoparentale.
- 2 Un mariage – un PACS – une naissance.
- 3 Réponses diverses selon les pays. La « grande famille » se réunit en général pour fêter un mariage, ou à l'occasion de l'enterrement d'un membre de la famille.
- 4 Dans la famille traditionnelle, les enfants naissent après le mariage des parents. Aujourd'hui, c'est la vie en couple sans être mariés qui est choisie par la plupart des jeunes. Et cette union libre peut continuer plus ou moins longtemps après la naissance d'enfants. Quatre enfants sur dix naissent hors mariage et plus de la moitié des femmes donnent naissance à leur premier enfant hors mariage. Par conséquent, la famille ne dépend plus du mariage. La naissance d'un enfant transforme une union libre en famille.

— PORTRAITS DE FAMILLE p. 107

- 1 Tâches à partager : faire les courses – faire la cuisine – remplir le lave-vaisselle – laver le linge – faire le repassage – faire le ménage – habiller les enfants – emmener les enfants à la crèche ou à l'école – amener les enfants faire du sport.

Les femmes continuent à passer beaucoup plus de temps aux tâches domestiques et familiales que les hommes : quatre heures et demie par jour contre deux heures et demie. Faire la cuisine est un rôle assuré en majeure partie par la femme, même le week-end. Quand il s'agit de remplir le lave-vaisselle, tout le monde participe, mais la femme participe plus que les autres.

- 2 Cette photo est prise dans la cuisine au moment du petit déjeuner, probablement pendant le week-end car le père est habillé de façon décontractée. Le jeune père tient dans ses bras le bébé qui vient de prendre son biberon. Il s'agit d'un « nouveau père » qui partage les tâches familiales avec la mère.
- 3 • En fêtant leur dix-huitième anniversaire, les jeunes Français entrent dans l'âge adulte. Ils deviennent alors légalement responsables et ont le droit de voter et peuvent posséder un permis de conduire comme tous les adultes. S'ils n'ont pas quitté l'école à 16 ans, ils terminent leurs études secondaires vers l'âge de 18 ans en passant le baccalauréat. À 18 ans, tous les jeunes sont convoqués à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Cependant, bien qu'ils soient majeurs à 18 ans, la plupart d'entre eux vivent encore chez leurs parents et continuent à y habiter même quand ils ont dépassé l'âge de 20 ans. L'une des conséquences de la crise économique et du chômage en France, c'est que les jeunes prolongent leurs études supérieures et vivent plus longtemps chez leurs parents. • Réponses diverses selon les pays.
- 4 La tradition selon laquelle la plupart des couples qui, une fois mariés, passaient le reste de leur vie ensemble, n'existe plus. Aujourd'hui, presque la moitié des mariages se terminent par le divorce, et même avant cinq ans pour 20 % des mariés. C'est très souvent la femme qui demande le divorce et, s'il y a des enfants, c'est elle qui les garde plutôt que le père. Si les parents refont leur vie avec un nouveau partenaire, les enfants feront partie d'une famille recomposée.
- 5 Autrefois, la plupart des femmes restaient au foyer à s'occuper des enfants et du ménage. Aujourd'hui, 75 % des femmes ont une activité professionnelle et les hommes doivent partager avec elles les tâches domestiques et familiales. En quittant leur foyer pour travailler, les femmes ont réclamé l'égalité avec les hommes dans tous les domaines de la vie publique. Pour les Françaises, cette égalité devait être l'égalité dans la différence. En instaurant la parité entre les femmes et les hommes sur leurs listes de candidats pour les élections, les partis de gauche ont aidé davantage de Françaises à être élues au Parlement et aux conseils régionaux et municipaux.

— L'ÉTAT ET LA FAMILLE p. 109

- 1 La population française vieillit. De plus, depuis les années 1970, le nombre de naissances n'est pas suffisant pour renouveler la population. Malgré le mini baby-boom à la fin des années 1990, avec 1,89 enfant par femme en 2000, la France continue de vieillir.
- 2 Des allocations familiales, des réductions d'impôts, des tarifs réduits dans les transports publics et pour les activités culturelles et, pour les enfants, des bourses d'études.
- 3 Grâce au congé maternel, les femmes ne sont pas pénalisées sur le plan professionnel et peuvent retourner à leur travail dans les mêmes conditions. Le congé paternel permet au père de participer activement à la vie domestique après la naissance du bébé.
- 4 Réponse individuelle. Le classement des Françaises donne la priorité à l'adaptation du travail à temps partiel aux contraintes de la vie familiale, ainsi qu'à l'augmentation de la capacité d'accueil et à l'assouplissement de l'horaire des crèches.
- 5 Réponse individuelle. La famille est une des valeurs principales de la société française. Le gouvernement a créé le poste de ministre déléguée à la Famille. Y a-t-il un poste attribué à la famille dans le gouvernement de votre pays ?

◆ À SAVOIR

Les communes : sur le plan administratif, la France est divisée en 36 000 communes.